

Sujet : [INTERNET] Erreur de numérotation 54 a l'attention de Mme Le Du

De : > mairie.le.saint (par Internet) <mairie.le.saint@gmail.com>

Date : 08/01/2021 14:57

Pour : "NICOLAS Florence (ICPE Industrie) - DDTM 56/SENB/GPE"
<florence.nicolas@morbihan.gouv.fr>, michelle.ledu@wanadoo.fr

courriel 54

----- Message transféré -----

Sujet : a l'attention de Mme Le Du

Date : Thu, 7 Jan 2021 19:08:47 +0100 (CET)

De : clemence castric <clemencecastric@wanadoo.fr>

Répondre à : clemence castric <clemencecastric@wanadoo.fr>

Pour : <mairie.le.saint@gmail.com>

Bonjour,

en pièce jointe une lettre pour vous faire part de mon désaccord avec le projet d'extension de la carrière de Guernambigot.

Bien cordialement

Clémence Castric

lieu dit Traouen

Le Saint

06.14.19.04.68

— Pièces jointes : —

IMG_20210107_0002.pdf

936 Ko

Clémence Gastie
1, lieu dit Traouen
56 110 LE SAINT
06.14.19.04.68

A l'attention de
Mme Le Du
enquêteur publique

objet: projet d'extension de la carrière de Guernambigot
- enquête publique

Bonjour Madame Le Du,

Merci par avance de l'attention que vous
porterez à mon courrier.

Il y a environ 1 an et demi j'ai acheté à Le Saint
une maison et des terres pour mes animaux.

Je m'oppose au projet d'extension de la carrière
pour plusieurs raisons.

En premier lieu il y a cette destruction irréversible
du bocage local avec la faune et la flore qui y vivent.
Nous vivons dans une commune où nous avons la chance
d'observer encore une nature préservée et d'emprunter
régulièrement à pied ou à cheval les magnifiques chemins
de randonnée qui bordent cette carrière.

Ensuite il y a les nuisances sonores d'autant plus si
il y a un concassage de granite extrait.

Puis cette route étroite où deux voitures peinent déjà à se croiser d'autant plus en cette période hivernale où les bas côtés sont instables, difficile d'imaginer un trafic de camions plus intense.

Je pense aussi aux riverains de Guenambigot, Pen Ar Yun, et du voisinage immédiat de cette carrière. Est-ce bien le lieu à proximité de leurs habitations pour faire exploser des blocs de granite?

Globalement il me semble aberrant de détruire un paysage, des chemins, des habitats pour les animaux sauvages qui ont le mérite de nous survivre et la tranquillité des habitants saintais, principale raison pour eux de vivre ici.

Cela me paraît beaucoup de nuisances à venir au profit de ceux qui ne vivent pas sur cette commune et désirent l'exploiter d'avantage.

Bien cordialement,
A Gouin, le 7 janvier 2021
Clémence Bastie

